

Scénario : **« Notre territoire a vu disparaître les productions porcine et avicole »**

José Wavreille⁽¹⁾, Christelle Boudry⁽²⁾, Pierre Maquet⁽³⁾

(1). CRA-W, Département Productions et Filières, Unité Modes d'élevage, bien-être et qualité, Bâtiment
Betrand Vissac, Rue de Liroux, 8 - 5030 Gembloux

(2) ULg-Gembloux Agro-Bio Tech, Passage des Déportés, 2 – 5030 Gembloux

(3). CRA-W, Département Productions et Filières, Unité Modes d'élevage, bien-être et qualité, Filière Porcine
Wallonne asbl, Bâtiment Betrand Vissac, Rue de Liroux, 8 - 5030 Gembloux

Gembloux, le 13 octobre 2025

Introduction

Les échéances 2012 et 2013 relatives aux directives sur le bien-être des poudeuses et des porcs sont restées les dates butoirs de la Commission alors que les éleveurs avaient revendiqué des délais supplémentaires. A l'aube de 2015, les contrôles réalisés dans les exploitations wallonnes révélaient bon nombre de non-conformités en la matière.

Courant 2011, les Présidents des filières porcine et avicole avaient lancé que *« la vétusté des porcheries et poulaillers ne permettraient pas de rester compétitif et qu'il serait nécessaire d'engloutir des millions d'euros pour mettre à niveau le parc bâtiments et équipements »*. Ils avaient souligné que l'exigence d'exploiter au mieux le potentiel génétique des animaux, l'obligation d'intégrer des règles strictes de biosécurité et la nécessité d'adopter des techniques indispensables à l'acceptation sociétale des productions (gestion des nuisances) ne pourraient pas être atteintes sans de lourds investissements. Ils avaient mis en garde du risque de distorsion de concurrence avec les grands bassins de production de l'époque.

Et les premières difficultés sont apparues relativement vite. Au cours de la décennie qui a suivi, dans le marché unifié de l'Europe et le contexte de la libéralisation des échanges internationaux, la diminution des coûts de production est devenue l'obligation incontournable aux différents stades de production des filières.

Les maternités collectives qui ont vu le jour en Flandre vers 2015 se sont désintéressées des engraisseurs wallons pour des engraisseurs allemands nettement plus performants. Les abattoirs allemands qui s'étaient largement restructurés ont bénéficié de ces arrivages nouveaux. Cela leur a permis d'amortir pleinement les coûts relatifs aux exigences de traçabilité et de contrôles sanitaires de la directive 2020/853CE relative aux règles d'hygiène des denrées alimentaires d'origine animale en application depuis janvier 2020. Cette évolution a conduit à la fermeture du dernier abattoir de porcs wallon en début d'année 2022.

Des nouvelles normes environnementales et de bien-être des animaux d'élevage sont entrées en application en ce début 2025. Elles avaient pour objectifs d'améliorer l'acceptabilité sociétale des élevages intensifs, mais plus fondamentalement de chercher à disperser la production en dehors des grands bassins de production. L'effet aura été inverse. Depuis leur

annonce en 2020, les économies d'échelle (taille des élevages, des unités de fabrication d'aliments et des abattoirs) et d'agglomération (concentration des opérateurs) ont été les moteurs de la constitution du bassin des productions porcine et avicole concentré sur le Nord-européen d'aujourd'hui, constitué du Danemark, des Pays-Bas, du Nord de l'Allemagne et de la Pologne. Les nouvelles exigences se sont traduites par un regain de concentration géographique, car ce sont les producteurs techniquement les plus efficaces qui sont le plus en mesure d'adopter les exigences et d'accroître, par ce biais, leur productivité et donc leur production. Des entreprises de l'agro-alimentaire et des capitaux extérieurs au monde de l'agriculture ont par ailleurs été massivement investis dans ce nouveau bassin de production, pour développer des outils de dimension hors du commun permettant d'abaisser les coûts de production et de maîtriser l'ensemble des nuisances.

Face à une consommation de blé qui devient de plus en plus importante en alimentation humaine, les perspectives d'utilisation de blé par les fabricants européens d'aliments pour animaux s'érodent. Il en est de même pour l'orge. Quant au maïs, la conjugaison d'une hausse régulière de la consommation et d'une production qui plafonne aux Etats-Unis et décroche en Europe, est à l'origine d'une chute « vertigineuse » des stocks mondiaux qui rend la situation alarmante. Les quantités de maïs absorbées par les filières éthanol sont astronomiques. La volatilité des prix a amorcé la restructuration des fabricants d'aliments. Seule l'autorisation des mégas-camions de 100 tonnes libère quelque peu les bouleversements observés en matière de flux. En Europe, les maïs de Roumanie et de Hongrie peuvent toutefois encore alimenter les usines baltiques.

Les opérateurs wallons n'étant plus compétitifs dans ce contexte, les productions porcine et avicole sont abandonnées dans notre région. Elles ont disparu du paysage wallon en cette année 2025. Les conséquences économiques, environnementales et sociales sont importantes pour notre région qui à l'aube de 2010 montrait pourtant des signes intéressants de redressement économique.

Économie

Ainsi, la perte des productions porcine et avicole aura entraîné la disparition en Wallonie des 700 exploitations porcines et des 300 exploitations avicoles recensées en 2010. Bien plus encore que la fragilisation de tous les emplois au sein de ces exploitations, ce sont plus de 4.000 emplois qui auraient été perdus au travers des secteurs d'activités connexes d'amont (fabricants et commerciaux d'aliments, équipementiers, techniciens agricoles, comptables, vétérinaires, contrôleurs, chercheurs...) et d'aval (abattoirs, ateliers de découpe). En terme économique, la perte de valeur ajoutée est estimée à plus d'un demi-milliard d'euros ; la valeur ajoutée créée au travers des entreprises actives dans ces deux secteurs et implantées en Wallonie s'élevait approximativement à 225 Mio € en 2010.

Environnement

Sur le plan environnemental, les productions porcine et avicole développées dans le Nord-européen mettent en œuvre des techniques qui assurent une parfaite maîtrise des nuisances environnementales. Les indicateurs écologiques exprimés par kilo de produits sont les plus faibles des productions animales.

Par contre, la disparition des productions en Wallonie a causé la perte d'effluents d'élevage qui nécessite aujourd'hui l'épandage d'engrais de synthèse dont la production est devenue

excessivement coûteuse. Par rapport aux cheptels porcin et avicole des années 2010, c'est environ 650 Mio T d'effluents d'élevage qui ne sont plus produits. Autrement dit, approximativement 30 Mio€ en terme de valeur fertilisante, celle-ci ayant augmenté de 200 %. Privé d'humus, ces sols ont perdu leur stabilité structurale et sont devenus trop sensibles à l'érosion. L'absence d'association étroite entre l'agriculture et l'élevage a abouti à la dissociation entre les cycles du carbone et de l'azote au sein de notre région, que seule la polyculture actuelle avec l'utilisation des légumineuses alimentaires tente de limiter.

Social

Quant à l'aspect social, en plus de la perte d'emplois déjà abordée au point de vue économique, la disparition des productions porcine et avicole en Wallonie aura conduit à la perte collective d'une somme de compétences locales en agriculture et dans les secteurs d'amont et d'aval, mais également d'authenticité régionale des paysages, des activités et des produits. Il s'agit de deux spéculations agricoles qui ne nous appartiennent plus alors qu'elles étaient l'aboutissement d'une longue accumulation de savoir-faire propre à l'agriculture revendiquée dans les années 2010.

La disparition des productions porcine et avicole de notre territoire a par ailleurs abouti au paradoxe que nous connaissons aujourd'hui, relatif à la perte de confiance des consommateurs dans les produits alimentaires de porcs et de volailles issus des élevages intensifs du Nord-européen. Les attentes formulées par les consommateurs au début des années 2010 et les exigences établies depuis quant à la perception des garanties offertes des produits, en matière de sanitaire, d'hygiène, d'environnement et d'éthique n'ont pas amélioré l'image des produits.